



DEBUTANTS ADULTES

COMMISSION JEUNES

François COUDRET

264 Avenue Charles DE GAULLE

18000 BOURGES

Tél : 02 48 70 83 67 Port : 06 81 27 33 87

Courriel : coudret.francois@wanadoo.fr

COMITE DEPARTEMENTAL du CHER de TIR à l'ARC

30 Septembre 2011

APPLICATIONS CD 18 EN CONCOURS POUR LA SAISON 2011/2012.

L'entrée dans le D.A. (Junior à Super Vétérant)
(Salle ou Extérieur) se fait à n'importe quel niveau pour une seule saison.
Tir par volées de 3 flèches

TIR en SALLE

Planchers de Passages de Niveaux - Distance de Tir : 15 mètres			
Changement de Niveau	Blason	1 X 10 Volées (avec rounds)	2 X 10 Volées
N3 à N2	80	240	480
N2 à N1	60	220	440
N1 à AS	40	200	400
AS Fin de demi-Saison	40	Jusqu'aux prochains Chpts Spécial Jeunes	

TIR en EXTERIEUR

Planchers de Passages de Niveaux - Distance de Tir suivant tableau				
Changement de Niveau	Distance	Blason	1 X 12 Volées)	2 X 12
N3 à N2 (1)	20	122	276	460
N2 à N1 (2)	30	122	276	460
N1 à AS	30	80	276	460
AS Fin de demi-Saison	30	80	Jusqu'aux prochains Chpts Spécial Débutants	

(1) Minimes sortis du SJ

(2) Cadets sortis du SJ

**L'entrée en Compétition Officielle peut se faire à tous les Niveaux
(Salle ou Extérieur).**

Toute participation à un concours officiel (quel qu'il soit) vous oblige à sortir du "Débutant Adultes".

CES DERNIERES DECISIONS SONT SANS POSSIBILITE DE RETOUR.

CONSEIL GENERAL du CHER et D.D.J.S. partenaires du Comité Départemental de TIR à l'ARC

Siège Social :	26, Avenue des Prés le Roi	- 18 230 ST DOULCHARD
Présidence :	1, Allée des Erables	- 18 340 PLAIMPIED
Secrétariat Général :	Le Moulin du Canard	- 18 170 LE CHATELET
Trésorier Général :	Les Bords du Cher	- 18 230 STE THORETTE

<http://www.tiralarcducher.free.fr>